

Les hérons de la boire des Carrés

Sur une année et pour peu que vous soyez assidu, l'Espace Naturel Sensible de la boire des Carrés doit vous permettre de contacter pratiquement tous les hérons visibles en France.



Ci-dessus, **Bihoreau gris** adulte

Ci-dessous, **Bihoreau gris** immature
(Ce plumage dure 2 années)



L'histoire locale de ces oiseaux a commencé au tout début des années 60 par l'installation d'une colonie mixte de **Bihoreaux gris** (*Nycticorax nycticorax*) et d'**Aigrettes garzettes** (*Egretta garzetta*). Il n'est pas inutile de rappeler qu'elle était alors une des rares colonies de la région puisque tous les hérons étaient classés "nuisibles", donc pourchassés. Ce groupe nichait dans de jeunes saules, tout au fond de la "boire des Carrés".

Ci-dessous : **Aigrette garzette**



En 1983, 3 couples de **Hérons cendrés** (*Ardea cinerea*) viennent construire leurs nids à l'emplacement de la colonie actuelle. Dès l'année suivante, ce sont 13 couples qui nichent et déjà des **Bihoreaux** et des **Aigrettes** les rejoignent.

En 1986, l'ancienne colonie était désertée, tous les oiseaux ayant rejoint le nouveau site "ouvert" par les Hérons cendrés. Voici, l'évolution des effectifs depuis 30 ans.

Espèces	1976	1979	1982	1986	1989	1995	1999	2002	2004	2006
Héron cendré	-	-	3	44	96	32	64	51	40	39
Bihoreau gris	102	141	118	69	97	25	35	44	41	28
Aigrette garzette	-	17	9	13	18	-	4	12	5	6
Héron Garde-boeufs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2

En Auvergne, les hérons ont augmenté leurs effectifs depuis leur protection légale (1976), comme partout. Le Héron cendré par exemple niche maintenant dans les 4 départements.



Jeune **Héron cendré**, espèce la plus fréquente...



Et, un **Héron garde-boeufs** (*Bubulcus ibis*), oiseau à l'histoire récente extraordinaire, apparu nicheur en Auvergne en 1992... Il est en expansion. Il niche ici depuis 2006.



Pour la petite histoire, la "boire des Carrés" a été un des derniers endroits où la reproduction du **Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*) était connue dans ce département. Cela remonte vers 1974 ! Ces dernières décennies, ce très petit héron n'a pas été revu ici, même lors des passages. A l'inverse du Héron garde-bœufs, le Blongios a fortement décliné à partir de la décennie 70, jusqu'à disparaître de maintes régions comme nicheur. De nos jours, en Auvergne, seul un couple nicherait – irrégulièrement.

Après les hérons nicheurs, vous pouvez observer 2 autres espèces... qui stationnent... en passant (pour l'instant !).



Le **Héron pourpré** (*Ardea purpurea*) est visible surtout en fin d'été (fin juillet à septembre), parfois au passage printanier (avril-mai). Nicheur très rare en Auvergne, il est aussi en déclin en Europe de l'Ouest. Ici, si les Ragondins n'étaient pas là ! Peut-être trouverait-il la haute végétation aquatique dans laquelle il camoufle son nid. Il pourrait nicher sur la boire des Carrés.



La **grande Aigrette** (*Ardea alba*) était rarissime en Auvergne voici encore 25 ans.

Depuis quelques années, des oiseaux stationnent depuis septembre... jusqu'en avril. Elle ne niche pas, ne l'a jamais fait... mais ces quelques mots seront peut-être caduques d'ici peu ! Vous voyez ci-contre qu'elle est aussi grande qu'un Héron cendré; la Garzette est bien plus petite.

Dans ce panorama des Hérons qui peuvent être observés sur l'ENS de la boire des Carrés (et en France !), il en manque deux encore :

le **Butor étoilé** (*Botaurus stellaris*)
et le **Crabier chevelu** (*Ardeola ralloides*).

Le premier (ci-contre) est un oiseau très discret, qui a toujours été très rare dans notre région. De plus, nos concitoyens le confondent avec les jeunes Bihoreaux. Enfin, il est maintenant en déclin en Europe de l'Ouest. Le Butor étoilé n'a jamais niché ici et il n'a été vu qu'une fois.



Le second, le **Crabier chevelu**, n'a été vu qu'une fois sur la "boire des Carrés", en 1975.

Ce héron est un nicheur rare en France (Camargue surtout). Nous avons un couple nicheur – irrégulier – en Auvergne. Cet oiseau reste d'observation exceptionnelle dans notre région.

Bonnes observations.

(Toutes les photos sont de Romain Riols – LPO Auvergne)